



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

N° 8, DU 1 FEVRIER 2011

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr
rubrique Publications

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

SERVICE DES RESSOURCES ET DE LA LOGISTIQUE
Bureau de la logistique et du courrier

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

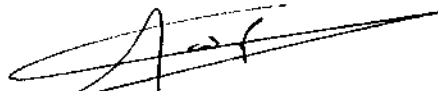
Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 1 février 2011 a été affiché ce jour ;

le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 1 février 2011

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif



Christian Chaigneau

SOMMAIRE

I ARRETES.....page 1

SECRETARIAT GENERAL

Mission d'appui au pilotage

- Arrêté SG/MAP n°2011-035, du 28 janvier 2011, portant délégation de signature à Mme Anne BOUCHE, Directrice du Service de l'Immigration et de l'Identité Nationale.....3

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau de la réglementation et des élections

- Arrête DRCL n°2011-45, du 18 janvier 2011, concernant les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Dépôt des déclarations de candidature. Dépôt des bulletins de vote et des circulaires auprès des commissions de propagande.....7

- Arrête DRCL 2011 n°74 du 28 janvier 2011, concernant les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Tarifs maxima de remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux des candidats.....9

- Arrêtes DRCL 2011 n°75 du 28 janvier 2011, concernant les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011. Commissions de propagande.....13

II AUTRES.....23

Néant

I - ARRETES



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

PREFECTURE

SECRETARIAT GENERAL
Mission d'appui au pilotage

Arrêté SG/MAP n° 2011- 035

Délégation de signature à Mme Anne BOUCHÉ
Directrice du Service de l'Immigration
et de l'Identité Nationale

ARRÊTÉ

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée notamment par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- VU le décret n° 97.34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005,
- VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie,
- VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n°64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU le décret du président de la République du 25 novembre 2009 portant nomination de M. Richard SAMUEL en qualité de préfet de Maine-et-Loire,
- VU l'arrêté préfectoral SG/MAP n° 2010-054 bis du 1er février 2010, relatif à l'organisation de la préfecture,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

A compter du 1er février 2011, délégation est donnée à Mme Anne BOUCHÉ, Directrice du service de l'immigration et de l'identité nationale, à l'effet de signer, dans le cadre des attributions du service, à l'exception des circulaires aux maires et des correspondances avec les ministres, les parlementaires, le président du conseil régional, les conseillers régionaux, le président du conseil général, les conseillers généraux, les chefs des services régionaux :

- toutes décisions et tous documents concernant l'organisation et le fonctionnement du service sur lequel elle a autorité ;
- les décisions désignées à l'annexe 1.

ARTICLE 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne BOUCHÉ, directrice du service de l'immigration et de l'identité nationale, la délégation de signature qui lui est consentie à l'article 1^{er} sera exercée par M. Bruno PETIT, attaché principal.

ARTICLE 3 :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions désignées à l'annexe 1, dans les domaines indiqués de A1a2 à A1a16 :

à:

- M. Bruno PETIT, attaché principal, chef du bureau des étrangers
- Mlle Anne ROUSSEAU, attachée, adjointe au chef du bureau
- Mme Nathalie COLIN, attachée
- M. Claude BERNIER, secrétaire administratif de classe exceptionnelle
- Mme Danièle GENARD secrétaire administrative de classe exceptionnelle
- M. Fabrice GIRARD, secrétaire administratif de classe exceptionnelle
- Mme Myriam BLOUIN, secrétaire administrative de classe supérieure
- Mlle Isabelle BLIN, secrétaire administratif de classe normale
- M. Nicolas BROCHARD, secrétaire administratif de classe normale
- Mme Adeline HAMEL-ARESCY, secrétaire administrative de classe normale
- M. Yves TESSIER, secrétaire administratif de classe normale
- Mme Doriane TUSSEAU, secrétaire administratif de classe normale

Délégation de signature est donnée, en ce qui concerne les décisions codifiées A1a8 à A1a16 dans le cadre de leurs attributions à :

- Mme Geneviève BARBOT, adjointe administrative principale de 2ème classe
- Mme Sophie FRANCOIS, adjointe administrative de 1er classe
- Mme Catherine CANTIN-GAULTIER, adjointe administrative de 1er classe
- Mme Anne DOUIN, adjointe administrative principale de 2ème classe
- Mme Chantal GRIVAULT-SEYEUX, adjointe administrative principale de 2ème classe
- Mme Véronique LEROY, adjointe administrative de 1er classe
- Mme Stéphanie RALLIER, adjointe administrative de 1er classe
- Mme Marie-Cécile RICHARD, adjointe administrative de 1er classe
- Mlle Sandrine SARRAZIN, adjointe administrative de 2ème classe
- Mme Annie VIEL, adjointe administrative principale de 1er classe

ARTICLE 4 :

Délégation de signature est donnée à M. Guillaume ARVIER, attaché, chef du bureau de l'identité nationale, à l'effet de signer les décisions désignées à l'annexe 1, dans les domaines indiqués de B1b1 à B1b9. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume ARVIER, délégation de signature est donnée à Mme Suzanne CRUCHET, secrétaire administrative de classe normale pour les domaines précités.


En cas d'absence et d'empêchement simultanés de M. Guillaume ARVIER et de Mme Suzanne CRUCHET, délégation de signature est donnée à Mme Carole DOEPPEN et à Mme Réjane LOUVEAU pour ce qui concerne les décisions codifiées B1b6 et B1b9.

ARTICLE 5 :

L'arrêté préfectoral SG/MAP n° 2010-459 du 10 décembre 2010 donnant délégation de signature à M. Christophe ROGUE, stagiaire de l'ENA, chargé des fonctions de directeur du service de l'immigration et de l'identité nationale par intérim, est abrogé.

ARTICLE 6 :

Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 28 JAN. 2011

Richard SAMUEL

ANNEXE 1 à l'arrêté préfectoral SG/MAP n°2011-035 du 28 JANVIER 2011

Code	Nature des documents
A	<u>ÉTRANGERS</u>
A1 a1	Refus de délivrance d'autorisation provisoire de séjour
A1 a2	Titres de séjour des étrangers
A1 a3	Récépissés de demande de titre de séjour et autorisation provisoire de séjour
A1 a4	Titres de voyage des réfugiés et apatrides
A1 a5	Documents de circulation pour étranger mineur
A1 a6	Titres d'identité républicains
A1 a7	Prolongation des visas des passeports
A1 a8	Attestations constatant des faits ou des droits
A1 a9	Actes et correspondances relatifs à la notification et à l'exécution des décisions prises à l'égard des ressortissants étrangers
A1 a10	Courriers accompagnant la délivrance des autorisations provisoires de séjour suite à l'annulation d'un arrêté de reconduite à la frontière ou d'une obligation de quitter le territoire français par le Tribunal administratif
A1 a11	Demandes d'extrait de casier judiciaire
A1 a12	Certifications conformes relatives à l'état civil des étrangers
A1 a13	Correspondances, télécopies et documents relevant des attributions du bureau des étrangers
A1 a14	Pièces annexes des arrêtés préfectoraux relevant des attributions du bureau des étrangers
A1 a15	Demande de complément de dossiers relevant des attributions du bureau des étrangers et bordereaux de transmission
A1 a16	Réponse aux demandes d'attestation de délivrance de titres
B	<u>IDENTITÉ NATIONALE</u>
B1 b1	Correspondances, télécopies et documents relevant des attributions du bureau dans le domaine des titres d'identité et de voyages
B1 b2	Autorisations collectives de sortie des mineurs du territoire
B1 b3	Oppositions de sortie des mineurs du territoire
B1 b4	Laissez-passer
B1 b5	Pièces annexes des arrêtés préfectoraux relevant du domaine des titres d'identité et de voyages
B1 b6	Convocations aux entretiens, demande d'enquête
B1 b7	Récépissés de dépôt de dossier de demande de naturalisation
B1 b8	Demande de complément de dossiers relevant des attributions du bureau de l'identité nationale et bordereaux de transmission
B1b9	Pièces relatives à l'acquisition de la nationalité française par mariage : attestations de communauté de vie et déclarations de nationalité française.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture

Direction de la réglementation
et des collectivités locales

Bureau de la réglementation et des élections
Arrêté DRCL n° 2011 - 45

Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011.
Dépôt des déclarations de candidature.
Dépôt des bulletins de vote et des
circulaires auprès des commissions de propagande.

ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

VU le code électoral, notamment ses articles L. 210-1, R. 38 et R. 109-1 ;

VU le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;

SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : Les déclarations de candidature en vue des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 seront reçues exclusivement à la Préfecture :

Pour le premier tour :

- du lundi 14 février au vendredi 18 février 2011 de 9 heures 15 à 16 heures 15,
- le samedi 19 février 2011 de 9 heures 15 à 12 heures,
- le lundi 21 février 2011 de 9 heures 15 à 16 heures.

Pour le second tour :

- le lundi 21 mars 2011 de 9 heures 15 à 16 heures 15 et le mardi 22 mars 2011 de 9 heures 15 à 16 heures.

Article 2 : Les dates et heures limites de dépôt, auprès des commissions de propagande, des bulletins de vote et des circulaires (professions de foi) des candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 sont fixées :

Pour le premier tour :

- au mardi 8 mars 2011 à 17 heures ;

Pour le second tour :

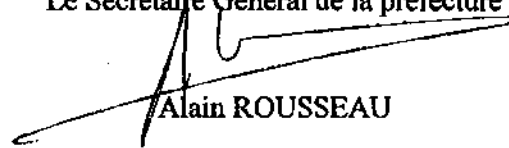
- au mercredi 23 mars 2011 à 12 heures.

Les commissions de propagande ne sont pas tenues d'assurer l'envoi des bulletins de vote et des circulaires remises par les candidats postérieurement à ces délais.

Article 3 : Le Secrétaire général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à ANGERS le 18 janvier 2011

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture



Alain ROUSSEAU



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture
Direction de la réglementation
et des collectivités locales
Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté DRCL 2011 n° 74

*Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011.
Tarifs maxima de remboursement des
frais d'impression et d'affichage
des documents électoraux des candidats.*

ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU le code électoral, notamment ses articles L. 216, L. 217 et R. 27 à R. 39 ;

VU le code général des impôts et notamment son article 278 bis (6°) ;

VU le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;

VU l'arrêté préfectoral DRCL-2011 n° 45 du 18 janvier 2011 fixant les dates de dépôt des déclarations de candidature en vue des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 et les dates limites de dépôt des bulletins de vote et des circulaires auprès des commissions de propagande ;

SUR proposition du Directeur départemental de la protection des populations ;

ARRÊTE

Article 1er - Pour donner droit à remboursement, les circulaires et les bulletins de vote des candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 sont imprimés sur du papier de qualité écologique répondant à au moins un des critères suivants :

- a) papier contenant au moins 50% de fibres recyclées au sens de la norme ISO 14021 ou équivalent ;
- b) papier bénéficiant d'une certification de gestion durable des forêts délivrée par les systèmes FSC, PEFC ou équivalent.

Article 2 - Les frais d'impression des documents électoraux des candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés dans le canton sont pris en charge dans la limite des tarifs maxima ci-après :

.../...

009

CIRCULAIRES 210 x 297 mm (format obligatoire) 60 à 80 g au m²

- Recto seul

- Frais fixes de première composition 300,10 € HT
- Le mille 20,00 € HT

- Recto-verso

- Frais fixes de première composition 383,29 € HT
- Le mille 21,59 € HT

BULLETINS DE VOTE 105 x 148 mm (format obligatoire) 60 à 80 g au m²

- Frais fixes de première composition 142,15 € HT
- Le mille 7,69 € HT

AFFICHES

- Format maximum 594 mm (largeur) x 841 mm (hauteur)

- Frais fixes de première composition 263,25 € HT
- L'unité 0,31 € HT

- Format maximum 297 x 420 mm

- Frais fixes de première composition 68,44 € HT
- L'unité 0,13 € HT

Article 3 - Le taux réduit de TVA (5,5 %) est applicable aux travaux de composition et d'impression des bulletins de vote et des circulaires, à l'exclusion des affiches.

Article 4 - Les tarifs visés à l'article 2 doivent inclure les prestations obligatoires qui ne peuvent donner lieu à remboursement supplémentaire (achat du papier et de l'encre, composition, montage, corrections d'auteurs, façonnage, massicotage, emballage, pliage, transport, livraison).

Article 5 - Le remboursement des frais d'impression s'effectue dans la limite du tarif le moins élevé entre le département du lieu d'impression et le département de la préfecture qui assure le remboursement.

Article 6 - L'affichage réalisé par des entreprises professionnelles est remboursé dans la limite des tarifs maxima suivants :

Frais d'apposition des affiches de grand format (594 X 841 mm)

- L'affiche 1,58 € HT

Frais d'apposition des affiches de petit format (297 X 420 mm)

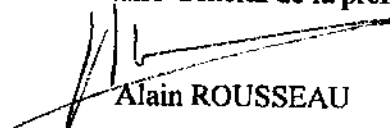
- L'affiche 0,95 € HT

Article 7 - Le remboursement aux candidats s'effectue sur présentation des factures correspondant à l'affichage et aux impressions des circulaires, bulletins de vote et affiches, libellées au nom du candidat et accompagnées d'un exemplaire des documents dont le remboursement est sollicité, d'un relevé d'identité bancaire et d'une éventuelle subrogation. Les demandes de remboursement sont adressées à la Préfecture de Maine-et-Loire (Direction de la réglementation et des élections - Bureau de la réglementation et des élections).

Article 7 - Le Secrétaire général de la Préfecture et les Présidents des commissions de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil de actes administratifs de la Préfecture.

Fait à ANGERS, le 26 JAN. 2011

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la préfecture


Alain ROUSSEAU



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture

Direction de la réglementation
et des collectivités locales
Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté DRCL 2011 n° 75

Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011.
Commissions de propagande.

ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU le code électoral, notamment ses articles L. 212, L. 216, L. 217 et R 31 à R. 38 ;

VU le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;

VU l'arrêté préfectoral DRCL-2011 n° 45 du 18 janvier 2011 fixant les dates de dépôt des déclarations de candidature en vue des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 et les dates limites de dépôt des bulletins de vote et des circulaires auprès des commissions de propagande ;

VU les désignations effectuées par le Premier président de la Cour d'appel d'ANGERS, le Directeur départemental des finances publiques et le Directeur du Courrier Anjou-Maine de La Poste ;

SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture ;

ARRÊTÉ

Article 1er : En vue des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011, il est institué une commission de propagande pour chaque canton soumis à renouvellement.

Toutefois, une unique commission de propagande est instituée pour les cantons d'Angers-Ouest, Angers-Sud et Angers-Trélazé, pour les cantons de Cholet 1 et Cholet 2 et pour les cantons de Saumur-Nord et Saumur-Sud.

Article 2 : Chaque commission de propagande est composée conformément à l'annexe figurant au présent arrêté.

.../...

Article 3 : Les candidats ou leurs mandataires participent, avec voix consultative, aux travaux de la commission compétente pour le canton dans lequel ils ont fait acte de candidature.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté préfectoral DRCL-2011 n° 45 du 18 janvier 2011, les dates et heures limites de dépôt, auprès des commissions de propagande, des bulletins de vote et des circulaires (professions de foi) des candidats aux élections cantonales sont fixées :

Pour le premier tour au mardi 8 mars 2011 à 17 heures ;

Pour le second tour au mercredi 23 mars 2011 à 12 heures.

Article 5 : Le Secrétaire général de la Préfecture et les Présidents des commissions de propagande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé aux membres des commissions et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à ANGERS le 28 JAN. 2011

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général de la Préfecture


Alain ROUSSEAU

**COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE INSTITUTEES POUR LES ELECTIONS CANTONALES DES
20 ET 27 MARS 2011**

Canton d'Allonnes

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- M. Jean-Luc RAIMBAULT, Directeur général des services - Mairie d'ALLONNES
- M. Frédéric PANNIER, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie d'ALLONNES
- M. Arnaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Isabelle RETIF, Adjoint administratif - Mairie d'ALLONNES

Cantons d'Angers-Ouest, Angers-Sud et Angers-Trélazé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Thomas BARON, Chef du bureau des affaires électorales - Mairie d'ANGERS
- Mme Aline ADNOT, Receveur-percepteur adjointe à la Direction départementale des finances publiques
- M. Sébastien BROCHARD, Responsable clients entrants - La Poste ANGERS Centre de traitement du courrier

Secrétaire

- M. Thomas BARON, Chef du bureau des affaires électorales - Mairie d'ANGERS

Canton de Baugé

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Bénédicte ROUX, Directrice générale des services - Mairie de BAUGE
- M. Bernard SOUBIRAN, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de BAUGE
- M. Joël VALLOT, Directeur d'établissement - La Poste LA FLECHE

Secrétaire

- Mme Marie-Rose CHEVET, Adjoint administratif - Mairie de BAUGE

Canton de Candé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Marielle RICOULT, Directrice des services - Mairie de CANDE
- Mme Cécile ESNAULT, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de CANDE
- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- M. Didier RICOULT, Rédacteur-chef - Mairie de CANDE

Canton de Chalonnes-sur-Loire

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Marie-Thérèse MICHEL, Directrice générale adjointe des services - Mairie de CHALONNES-sur-LOIRE

- Mme Aline ADNOT, Receveur-percepteur adjointe à la Direction départementale des finances publiques

- M. Dominique FLORIN, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Secrétaire

- Mme Delphine LAMBERT, Adjoint administratif - Mairie de CHALONNES-sur-LOIRE

Cantons de Cholet 1 et Cholet 2

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- M. Serge MASSON, Directeur de la population et de la sécurité - Mairie de CHOLET

- M. Vincent LARRIEUX, Chef des services comptables - Trésorerie de CHOLET Municipale

- M. Thierry BAYLE, Directeur d'établissement - La Poste CHOLET

Secrétaire

- Mme Jeanine GUERY, Chef du service réglementation - Mairie de CHOLET

Canton de Doué-la-Fontaine

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Nadine VIAU, Adjoint administratif - Mairie de DOUE-la-FONTAINE

- M. Jean-Jacques MEUNIER, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de DOUE-LA-FONTAINE

- M. Amaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Béatrice MONBORGNE, Directrice générale des services - Mairie de DOUE-la-FONTAINE

Canton de Durtal

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Jacky CHAUVEAU, Directeur général des services - Mairie de DURTAL

- M. Eric CROCHANT, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de DURTAL

- M. Joël BRAULT, Directeur d'établissement - La Poste SEICHES-sur-le-LOIR

Secrétaire

- Mme Hilda HERIVEAUX, Adjoint administratif - Mairie de DURTAL

Canton de Gennes

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Corinne FAVREAU, Directrice générale des services - Mairie de GENNES
- Mme Valérie BIRE, Inspecteur du Trésor, Gérant intérimaire de la Trésorerie de GENNES
- M. Serge DERRIEN, Directeur d'établissement - La Poste BEAUFORT-en-VALLEE

Secrétaire

- Mme Isabelle FREZEAU, Adjoint administratif - Mairie de GENNES

Canton de Montrevault

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- Mme Françoise TILLIER, Secrétaire de quartier - Mairie de MONTREVAULT
- M. Jean-Pierre NEVEU, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de MONTREVAULT
- M. Christophe HERAULT, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-LAURENT-des-AUTELS

Secrétaire

- Mme Katia BIGEARD, Adjoint administratif - Mairie de MONTREVAULT

Canton des Ponts-de-Cé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Thomas MEREL, Directeur des services à la population - Mairie des PONTS-de-CE
- M. Guy SOURISSEAU, Inspecteur adjoint à la Trésorerie des PONTS-DE-CE
- M. Gaël CHABOT, Encadrant courrier - La Poste TRELAZE PC

Secrétaire

- Mme Claudie ROBIN, Rédacteur - Mairie des PONTS-de-CE

Canton de Pouancé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Michèle EVEN, Attaché, responsable de l'administration générale - Mairie de POUANCE
- M. Serge BAREL, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de POUANCE
- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- Mme Michèle EVEN, Attaché, responsable de l'administration générale - Mairie de POUANCE

Canton de Saint-Florent-le-Vieil

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- Mme Béatrice VAILLANT, Adjoint administratif - Mairie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
- M. Pascal MATHE, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
- M. Christophe HERAULT, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-LAURENT-des-AUTELS

Secrétaire

- M. Luc MAINGOT, Directeur général des services - Mairie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Canton de Saint-Georges-sur-Loire

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Robert NOYER, Directeur général des services - Mairie de SAINT-GEORGES-sur-LOIRE
- M. Philippe MAUCOURT, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE
- M. Dominique FLORIN, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Secrétaire

- Mme Yveline LAMBIN, Adjoint administratif principal - Mairie de SAINT-GEORGES-sur-LOIRE

Cantons de Saumur-Nord et Saumur-Sud

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Sandrine BAUDRY, Directrice adjointe de l'administration générale - Mairie de SAUMUR
- M. Jean-Marcel MENARD, Trésorier principal, Chef de poste de la Trésorerie de SAUMUR Municipale
- M. Arnaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Martine JAMIN, Responsable du service affaires générales - Mairie de SAUMUR

Canton de Segré

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Frédérique PASSELANDE - Directrice générale des services - Mairie de SEGRE
- Mme Murielle DURASSIER, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de SEGRE
- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- Mme Frédérique PASSELANDE - Directrice générale des services - Mairie de SEGRE

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE INSTITUTEES POUR LES ELECTIONS CANTONALES DES
20 ET 27 MARS 2011

Canton d'Allonnes

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- M. Jean-Luc RAIMBAULT, Directeur général des services - Mairie d'ALLONNES
- M. Frédéric PANNIER, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie d'ALLONNES
- M. Arnaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Isabelle RETIF, Adjoint administratif - Mairie d'ALLONNES

Cantons d'Angers-Quest, Angers-Sud et Angers-Trélazé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Thomas BARON, Chef du bureau des affaires électorales - Mairie d'ANGERS
- Mme Aline ADNOT, Receveur-percepteur adjointe à la Direction départementale des finances publiques
- M. Sébastien BROCHARD, Responsable clients entrants - La Poste ANGERS Centre de traitement du courrier

Secrétaire

- M. Thomas BARON, Chef du bureau des affaires électorales - Mairie d'ANGERS

Canton de Baugé

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Bénédicte ROUX, Directrice générale des services - Mairie de BAUGE
- M. Bernard SOUBIRAN, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de BAUGE
- M. Joël VALLOT, Directeur d'établissement - La Poste LA FLECHE

Secrétaire

- Mme Marie-Rose CHEVET, Adjoint administratif - Mairie de BAUGE

Canton de Candé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Marielle RICOULT, Directrice des services - Mairie de CANDE
- Mme Cécile ESNAULT, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de CANDE
- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- M. Didier RICOULT, Rédacteur-chef - Mairie de CANDE

Canton de Chalonnes-sur-Loire

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Marie-Thérèse MICHEL, Directrice générale adjointe des services - Mairie de CHALONNES-sur-LOIRE

- Mme Aline ADNOT, Receveur-percepteur adjointe à la Direction départementale des finances publiques

- M. Dominique FLORIN, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

Secrétaire

- Mme Delphine LAMBERT, Adjoint administratif - Mairie de CHALONNES-sur-LOIRE

Cantons de Cholet 1 et Cholet 2

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- M. Serge MASSON, Directeur de la population et de la sécurité - Mairie de CHOLET

- M. Vincent LARRIEUX, Chef des services comptables - Trésorerie de CHOLET Municipale

- M. Thierry BAYLE, Directeur d'établissement - La Poste CHOLET

Secrétaire

- Mme Jeanine GUERY, Chef du service réglementation - Mairie de CHOLET

Canton de Doué-la-Fontaine

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Nadine VIAU, Adjoint administratif - Mairie de DOUE-la-FONTAINE

- M. Jean-Jacques MEUNIER, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de DOUE-LA-FONTAINE

- M. Arnaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Béatrice MONBORGNE, Directrice générale des services - Mairie de DOUE-la-FONTAINE

Canton de Durtal

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Jacky CHAUVEAU, Directeur général des services - Mairie de DURTAL

- M. Eric CROCHANT, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de DURTAL

- M. Joël BRAULT, Directeur d'établissement - La Poste SEICHES-sur-le-LOIR

Secrétaire

- Mme Hilda HERIVEAUX, Adjoint administratif - Mairie de DURTAL

Canton de Gennes

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Corinne FAVREAU, Directrice générale des services - Mairie de GENNES
- Mme Valérie BIRE, Inspecteur du Trésor, Gérant intérimaire de la Trésorerie de GENNES
- M. Serge DERRIEN, Directeur d'établissement - La Poste BEAUFORT-en-VALLEE

Secrétaire

- Mme Isabelle FREZEAU, Adjoint administratif - Mairie de GENNES

Canton de Montrevault

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- Mme Françoise TILLIER, Secrétaire de quartier - Mairie de MONTREVAULT
- M. Jean-Pierre NEVEU, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de MONTREVAULT
- M. Christophe HERAULT, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-LAURENT-des-AUTELS

Secrétaire

- Mme Katia BIGEARD, Adjoint administratif - Mairie de MONTREVAULT

Canton des Ponts-de-Cé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Thomas MEREL, Directeur des services à la population - Mairie des PONTS-de-CE
- M. Guy SOURISSEAU, Inspecteur adjoint à la Trésorerie des PONTS-DE-CE
- M. Gaël CHABOT, Encadrant courrier - La Poste TRELAZE PC

Secrétaire

- Mme Claudie ROBIN, Rédacteur - Mairie des PONTS-de-CE

Canton de Pouancé

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Michèle EVEN, Attaché, responsable de l'administration générale - Mairie de POUANCE
- M. Serge BAREL, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de POUANCE
- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- Mme Michèle EVEN, Attaché, responsable de l'administration générale - Mairie de POUANCE

Canton de Saint-Florent-le-Vieil

Président

1er tour

- Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET (suppléant : M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET)

2nd tour

- M. Jean-Marc BOURCY, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargé du Tribunal d'instance de CHOLET (Mme Brigitte HAUTOIS, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de CHOLET)

Membres

- Mme Béatrice VAILLANT, Adjoint administratif - Mairie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

- M. Pascal MATHE, Inspecteur du Trésor, Chef de poste de la Trésorerie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

- M. Christophe HERAULT, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-LAURENT-des-AUTELS

Secrétaire

- M. Luc MAINGOT, Directeur général des services - Mairie de SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

Canton de Saint-Georges-sur-Loire

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- M. Robert NOYER, Directeur général des services - Mairie de SAINT-GEORGES-sur-LOIRE

- M. Philippe MAUCOURT, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de SAINT-GEORGES-sur-LOIRE

- M. Dominique FLORIN, Directeur d'établissement - La Poste SAINT-GEORGES-sur-LOIRE

Secrétaire

- Mme Yveline LAMBIN, Adjoint administratif principal - Mairie de SAINT-GEORGES-sur-LOIRE

Cantons de Saumur-Nord et Saumur-Sud

Président

1er tour

- Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

2nd tour

- Mme Fanny CHENOT, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR (suppléant : Mme Marie-Hélène LE LOUARN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance de SAUMUR)

Membres

- Mme Sandrine BAUDRY, Directrice adjointe de l'administration générale - Mairie de SAUMUR

- M. Jean-Marcel MENARD, Trésorier principal, Chef de poste de la Trésorerie de SAUMUR Municipale

- M. Arnaud AUMONT, Directeur d'établissement - La Poste SAUMUR

Secrétaire

- Mme Martine JAMIN, Responsable du service affaires générales - Mairie de SAUMUR

Canton de Segré

Président

1er tour

- Mme Géraldine BERCOVICI, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS (suppléant : Mme Armelle LEVESQUE, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

2nd tour

- M. Jean-François DELCAN, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS (suppléant : Mme Laure GENGOUX, Vice-président au Tribunal de grande instance d'ANGERS, chargée du Tribunal d'instance d'ANGERS)

Membres

- Mme Frédérique PASSELANDE - Directrice générale des services - Mairie de SEGRE

- Mme Murielle DURASSIER, Receveur percepteur, Chef de poste de la Trésorerie de SEGRE

- M. Martial CHAUVIN, Directeur d'établissement - La Poste SEGRE

Secrétaire

- Mme Frédérique PASSELANDE - Directrice générale des services - Mairie de SEGRE

II - AUTRES

- Néant

